
Président : Bruno Watier, LAAS CNRS, JRL (AIST-CNRS), Université Paul Sabatier Toulouse

Vice-Président : Yoann Blache, LIBM, Université Claude Bernard Lyon I

Trésorière : Hélène Follet, Lyos INSERM, Lyon Compiègne

Secrétaire Générale : Aurélie Benoit, URB2i - Université Paris Cité

Appel à candidature pour le renouvellement partiel des membres du Conseil d'administration de la Société de Biomécanique

Paris, le 11 Juillet 2024

Cher·ère membre de la Société de Biomécanique,

Le renouvellement partiel des membres du Conseil d'Administration porte cette année sur trois sièges.

Les membres du Conseil ont une influence considérable sur les activités et le développement de la Société car il s'agit de son organe décisionnaire. Nous attirons donc toute votre attention sur le fait qu'un mandat au sein du Conseil est un engagement fort au service de la Société de Biomécanique qui ne peut être mené à bien sans un investissement substantiel.

Chaque membre de la Société de Biomécanique à jour de sa cotisation peut faire acte de candidature. Ainsi, il est impératif que les candidat·es soient à jour de cotisation lors du dépôt de leur candidature. N'oubliez donc pas d'adhérer ou de [renouveler votre adhésion à la Société de Biomécanique](#).

La procédure électorale est la suivante :

Durée du mandat : 3 années à partir de la réunion du Conseil d'Administration suivant l'Assemblée Générale du 30 octobre 2024.

Éligibilité : Être membre de la Société de Biomécanique à jour de sa cotisation. Les membres sortants sont rééligibles une fois. Ils redeviennent éligibles trois ans après expiration de leur dernier mandat.

Soumission des candidatures : Elles seront envoyées par courriel à la Secrétaire Générale, Mme Aurélie Benoit (secretaire_general_SB@biomecanique.org)

Déclaration de candidature : La déclaration de candidature comprendra une photo ainsi qu'un texte de 150 mots maximum. Cette déclaration de candidature est destinée à être envoyée à l'ensemble des membres de la Société de Biomécanique. Afin d'assurer l'équité entre les candidatures, les déclarations dépassant les 150 mots seront tronquées.

Il est demandé aux candidats·tes :

- De présenter dans cette déclaration leurs réalisations académiques ainsi que leurs motivations à s'investir pour la Société de Biomécanique;
- De prendre contact avec notre président, M. Bruno Watier (president_SB@biomecanique.org), afin d'échanger sur le fonctionnement du Conseil d'administration ainsi que les différentes responsabilités vacantes.

Date limite de candidature : 30 septembre 2024.

Nous vous prions de croire, cher·ère membre de la Société de Biomécanique, à l'assurance de notre cordiale considération et nous vous remercions pour votre engagement.

Bruno Watier
Président de la Société de Biomécanique

Aurélie Benoit
Secrétaire Générale de la Société de Biomécanique